

**DESCRIPTION**

- Haut-parleur de plafond avec transformateur de ligne 100 V et grille ronde sans enjoliveur.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

	GAT-4510	GAT-4620
CARACTÉRISTIQUES	Haut-parleur de plafond avec transformateur de ligne 100 V. Grille ronde profil bas sans enjoliveur.	
PUISSANCE	10 W RMS	20 W RMS
HAUT-PARLEUR	5" Hi-Fi coaxial avec tweeter	1/2" Hi-Fi coaxial avec tweeter
RÉPONSE	55-20.000 Hz	45-20.000 Hz
IMPÉDANCE	Haute Z ligne 100 V: 1.000 Ω (10 W) 2.000 Ω (5 W) 4.000 Ω (2'5 W)	Haute Z ligne 100 V: 500 Ω (20 W) 1.000 Ω (10 W) 2.000 Ω (5 W) 4.000 Ω (2'5 W)
SENSIBILITÉ	88 dB à 1 W/1 m	86 dB à 1 W/1 m
MATÉRIEL	ABS et grille en acier	
COULEUR	Blanc RAL-9010	
DIMENSIONS	216 mm Ø x 94 mm profondeur	mm Ø x 87 mm profondeur
ORIFICE	187 mm Ø	214 mm Ø
	Système d'installation rapide	

GARANTIE

Ce produit a été soumis à de nombreux tests et a répondu au contrôle de qualité avant sa mise sur le marché.

FONESTAR garantit la conformité du produit pour l'usage auquel il est destiné, pendant une période de deux ans, à partir de la date de livraison et assure la substitution, conformément aux termes du décret législatif 1/2007 du 16 novembre, de la Loi pour la défense des consommateurs et utilisateurs.

Le manque de conformité durant les six premiers mois, pour un défaut de fabrication sera réparé sans démarche supplémentaire à celle indiquée sur ce document, sur présentation du justificatif d'achat. A partir de six mois, **FONESTAR** se réserve le droit d'exiger le justificatif mentionnant que ce produit a été livré en état, avec ce défaut.

Sont exclues de cette garantie les pannes occasionnées par : usage inapproprié, négligence, accident, pièces ayant subi des dégâts naturels, cassure, brûlure, inondation par liquide, autre substance ou humidité excessive, détérioration de pile ou manipulation interne de l'appareil, du logiciel ou de ses composants par du personnel non qualifié/autorisé, ou en général, pour tout usage non conforme avec la nature du produit et la finalité du contrat.

Si une intervention est nécessaire pendant la période de garantie, pour un manque de conformité, contactez le service commercial ou votre magasin distributeur, point de vente où vous avez acheté le produit dans un délai de deux mois, après avoir pris connaissance du défaut. Seulement si la réparation est impossible, ou nécessite des frais supplémentaires, dirigez-vous directement vers **FONESTAR**.

Il est indispensable de présenter la facture ou justificatif d'achat, mentionnant la date, sans rature ni correction, pour pouvoir bénéficier de cette garantie.

Ce document ajoute des renseignements à votre dossier et ne diminue, en aucun cas, les droits légaux de l'utilisateur, qui dans tous les cas est protégé par la Loi générale pour la défense des consommateurs et utilisateurs, décret 1/2007 du 16 novembre

